

Taxe d'apprentissage 2019

Vous avez un apprenti présent dans notre CFA au 31/12, nous vous rappelons votre obligation d'indiquer sur votre bordereau de Taxe d'apprentissage :

- Le nom de l'apprenti
- Le nom du CFA : CFA FORMASUP AUVERGNE (UAI : 0631978H) - Site UFA (nom de l'UFA)
- La formation préparée

Optimisez le financement de votre apprenti

Taxe brute

0,68% de la Masse Salariale *

*0,44% de la masse salariale pour l'Alsace-Moselle

Part régionale
51%

Quota
26%

Hors Quota
23%

Versement de votre Taxe d'Apprentissage *optimisée*

QUOTA + HORS QUOTA**

**Hors quota si quota insuffisant pour atteindre le coût réel de la formation.

Les montants au titre du Quota et Hors Quota contribueront au financement du coût réel de la formation de votre apprenti

Investissez dans vos talents de demain !

Entreprise de + de 250 salariés ?

Vous pouvez aussi nous affecter votre **CSA**